



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### **Marché de services n° 2022-03**

#### **1. Identification de l'administration concernée :**

Commune de CIBOURE - Place Camille Jullian – BP 321 – 64503 CIBOURE CEDEX  
Téléphone : 05 59 47 26 06 - Télécopie : 05 59 47 64 59 - Courriel : [mairie@mairiedeciboure.com](mailto:mairie@mairiedeciboure.com)  
Acheteur représenté par monsieur Eneko ALDANA-DOUAT, maire.

**2. Type de procédure :** Procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du Code de la Commande publique.

#### **3. Objet du marché et ses caractéristiques principales :**

Accord-cadre à bons de commande en application des articles L. 2125-1, R. 2162-1 à R. 2162-6 du Code de la Commande publique relatif à la fabrication et la livraison de repas en liaison froide pour les établissements municipaux, faisant l'objet d'une décomposition en 3 lots, soit :

- **Lot n° 1 - Etablissements scolaires :**  
Minimum annuel : 20 000 repas, et maximum annuel : 40 000 repas
- **Lot n° 2 - Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) :**  
Minimum annuel : 5 000 repas, et maximum annuel : 15 000 repas
- **Lot n° 3 - Crèche municipale Marie Fleuret :**  
Minimum annuel : 2 500 repas, et maximum annuel : 8 000 repas

#### **4. Date d'application, durée et reconduction du marché :**

Le marché prendra effet au 1<sup>er</sup> septembre 2022 pour une durée de trois ans.

#### **5. Variantes :**

Les variantes ne sont pas autorisées.

#### **6. Critère d'attribution des offres :**

Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse s'effectuera selon les critères pondérés suivants :

- Valeur technique : 60 %
- Valeur financière : 40 %

**7. Conditions pour obtenir le dossier de consultation :** le dossier de consultation est téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation : [www.eadministration64.fr](http://www.eadministration64.fr)

**8. Conditions et date limite de remise des offres :** transmission des plis par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation [www.eadministration64.fr](http://www.eadministration64.fr) pour le vendredi 17 juin 2022 à 12 h 00 dernier délai.

#### **9. Procédure de recours :**

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction et les délais des recours : Tribunal Administratif de Pau – 50 cours Lyautey BP 43 – 64010 PAU Cedex - Tel : 05 59 84 94 40 – Fax : 05 59 02 49 93 - Courriel : [greffe.ta-pau@juradm.fr](mailto:greffe.ta-pau@juradm.fr)

**10. Date d'envoi de l'avis à la publication :** le mercredi 25 mai 2022.

Le maire,  
Eneko ALADANA-DOUAT

